

# Le syndicalisme comme intelligence collective en temps de crise ?

Par Christian Nadeau,  
Ligue des droits et libertés

Les syndicats n'ont jamais eu la vie facile, même si l'on se plaît à les décrire comme des empêcheurs de tourner en rond, dirigés par des personnes complaisantes, imbues de leurs privilèges. Certes, les syndicats ont moins mauvaise presse qu'il y a cinquante ans, mais c'est aussi parce qu'il n'y a pour ainsi dire plus eu de luttes majeures depuis les grandes grèves des années 50 et 70 au siècle dernier. Autrement dit, plus les syndicats dérangent, moins ils sont appréciés à leur juste valeur. Cela pourrait changer du tout au tout, à la condition qu'on écoute ce que le milieu syndical a à nous dire, en particulier en temps de crise.

La pandémie actuelle ne crée rien de nouveau à proprement parler. Elle aggrave des inégalités, des tensions, des injustices qui empêchent une véritable cohésion sociale. Difficile de dire qu'«ensemble» nous surmonterons cette crise si nous sommes sans cesse séparés, non pas tant par une distanciation physique, mais par un véritable fossé entre les riches et les pauvres, entre les employés précaires et les personnes privilégiées, entre les Blancs et les personnes racisées. Impossible de dire que la pandémie aplanit les différences. Au contraire, elle les accentue. Voilà pourquoi nous avons tant besoin de l'apport démocratique des syndicats.



Ligue des  
**droits et libertés**

Depuis le confinement de mars 2020 dû à la pandémie, nous avons vu se multiplier les injustices et les gestes arbitraires des autorités publiques, qui ont préféré gérer seules sous prétexte d'urgence une situation vite devenue incontrôlable, avec les résultats désastreux que l'on sait. Or, chaque fois qu'un gouvernement dans le monde connaît une période de crise due à un conflit ou à un cataclysme, les États qui surmontent le mieux ces tragédies sont ceux qui savent travailler avec les organisations de la société civile, au premier rang desquelles les syndicats.

Par leur ampleur, leurs réseaux, la logistique inhérente à leur fonctionnement, les organisations syndicales représentent de véritables institutions, même si elles sont en parallèle voire parfois en opposition directe avec les institutions de l'État. Elles n'en sont pas moins indispensables à l'équilibre des pouvoirs et à la cohésion

sociale entre les groupes de travailleuses et de travailleurs. Une grande et grave erreur du gouvernement actuel est de sous-estimer ce que peuvent faire les syndicats pour nous aider à affronter cette longue crise qui va bien au-delà des enjeux de santé publique.

Pour simplifier, deux visions du syndicalisme s'opposent. Une première limite le rôle des organisations syndicales à la protection des intérêts de leurs membres. La convention collective fait office d'unique point de repère. Une seconde interprétation du syndicalisme comprend celui-ci comme un outil pour la justice sociale. Cela n'empêche pas la protection des membres, mais celle-ci se trouve en quelque sorte inscrite à l'intérieur d'enjeux politiques plus larges, nationaux, voire internationaux. Bien entendu, aucune organisation ne se reconnaîtrait dans une telle dichotomie : la plupart voient plutôt le syndicalisme comme une combinaison des deux approches. Tout repose alors sur le choix des priorités.



Si nous nous limitons aux unités locales, le manque de moyens et l'ampleur de la tâche obligent le plus souvent à parer au plus urgent. La gestion des griefs et la surveillance du respect de la convention collective accaparent beaucoup d'énergies et d'argent. En revanche, même les plus petites unités peuvent difficilement agir et obtenir un poids réel devant l'employeur sans mobilisation des membres, ce qui ne se borne pas à la seule participation aux instances comme les assemblées générales ou les conseils. C'est ici qu'intervient la seconde approche, qui arrime aux luttes locales des enjeux plus sociopolitiques qui peuvent parfois sembler éloignés des préoccupations premières des personnes syndiquées. Mais ce travail est sans cesse à refaire, car un très grand nombre de personnes syndiquées voient d'abord et avant tout leur organisation comme un instrument de leurs propres intérêts, sans conscience pour l'interaction complexe des revendications pour la justice sociale, elle-même liée à l'interdépendance des droits.

Pour le dire autrement, les syndicats sont sans cesse partagés entre des enjeux politiques globaux et des revendications collectives locales. Ce qui peut sembler un tiraillement insoutenable est néanmoins l'une des plus grandes forces du syndicalisme. Pourquoi ? Tout simplement parce que même si les intérêts locaux poussent les organisations vers des formes de corporatisme, ils obligent également à penser les actions syndicales à de multiples niveaux. L'action ciblée informe le militantisme à une plus large échelle et vice versa, ce qui est une contribution majeure du syndicalisme à l'intelligence collective nécessaire à l'épanouissement et à l'évolution politique d'une société.

Les gouvernements négligent le poids politique des syndicats, qui ont encore de puissants moyens de mobilisation, même en temps de pandémie. Un gouvernement majoritaire comme celui de la CAQ joue la carte d'une quasi-confrontation, multipliant à dessein les récriminations à l'égard des syndicats, les blâmant pour une chose et son contraire. Le gouvernement et le milieu d'affaires n'ignorent pas les syndicats, mais ils font comme si ces derniers n'étaient plus capables de représenter une force d'opposition considérable. Il s'agit d'une grave erreur, mais pas nécessairement pour les raisons auxquelles on pourrait d'abord penser. D'une part, les syndicats sont encore solidement implantés et l'instabilité actuelle, si elle signifie de nombreuses pertes d'emplois, montre à la population l'importance cruciale des mécanismes pour œuvrer contre la précarité et pour la protection des conditions de travail. D'autre part, et c'est peut-être le plus important, les organisations syndicales disposent d'un énorme réservoir de savoirs, en elles-mêmes par leur histoire et grâce aux multiples expériences et connaissances de leurs membres. Qu'on songe seulement à toutes ces personnes qui œuvrent au sein des organisations syndicales, à tout ce qu'elles savent et ce qu'elles apprennent encore au jour le jour. Ce simple constat est en lui-même impressionnant. Ajoutons à cela les connaissances et les expériences de travail des membres, dans tous les corps de métier. On rétorquera que cette intelligence collective n'est pas tellement le fait des syndicats, mais de la société tout entière. C'est vrai, mais dans le cas des syndicats, cette intelligence collective dispose d'une structure collective, ce qui la rend presque sans équivalent dans la société civile et fait d'eux des interlocuteurs obligés sur tous les enjeux fondamentaux d'une société comme la nôtre. À dire vrai, le seul autre exemple comparable, mais



avec des moyens financiers beaucoup plus modestes, serait le milieu communautaire et les organismes de défense des droits.

Au cours des prochains mois, et surtout cet automne, nous assisterons à un grand retour du secteur privé pour s'approprier ce qui doit relever du domaine public, même si nous avons tous vu les échecs de ce dernier dans le domaine des soins pour les personnes âgées. Le privé voit aussi une excellente occasion d'affaire dans la recherche d'un vaccin et dans sa commercialisation. La forte hausse du nombre de patients en attente au Québec pour une chirurgie force l'utilisation de salles d'opération privées. Les demandes du secteur privé seront d'autant plus fortes que ses entreprises ont été durement frappées par le confinement et la crise qui a suivi. La tentation sera grande de s'éloigner encore davantage du modèle d'État social qui est pourtant le seul capable de protéger les plus vulnérables.

Même si cela peut paraître absurde, a fortiori dans le contexte d'une pandémie qui aggrave les inégalités et accentue le fossé entre riches et pauvres, le combat le plus difficile et le plus nécessaire qu'aura à mener le milieu syndical au cours des prochaines années sera celui des services qu'il doit rendre à toute la population.

Cela semble absurde, car qui voudrait être contre la vertu? Et pourtant, c'est précisément cette vertu politique syndicale que les grandes entreprises et le gouvernement aimeraient voir bien cachée sous le tapis, comme de la simple poussière. En raison de la récession et des normes sanitaires, la moindre demande des organisations syndicales sera honnie : on demandera aux syndicats de ne pas se mêler de politique et après on leur reprochera leur corporatisme, ou inversement. Les médias dominants seront au premier rang du front antisyndical. Malgré toute l'adversité et toutes les tempêtes qu'il leur faudra traverser, contre l'appétit prédateur des plus nantis, jamais les syndicats n'auront été aussi nécessaires pour empêcher la dégradation de l'État social et la protection des droits humains et les libertés civiles.

*Conseil central du  
Montréal métropolitain  
1601, avenue De Lorimier  
Montréal, Qc, H2K 4M5*

*Pour nous joindre:  
(514) 598-2021  
[receptionccmm@csn.qc.ca](mailto:receptionccmm@csn.qc.ca)*

*Site Internet:  
[ccmm-csn.qc.ca](http://ccmm-csn.qc.ca)*

*Facebook:  
[facebook.com/ccmm.csn/](https://facebook.com/ccmm.csn/)*